



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



agence nationale
de la cohésion
des territoires

FRANCE 
RURALITÉS



Villages d'avenir

**Lancement du programme en
GIRONDE**



DOSSIER DE PRESSE - 8 AVRIL 2024



EMMAUS



P.3 ÉDITO



P.4 VILLAGES D'AVENIR



P.6 CARTE DE LA GIRONDE



P.8 PRÉSENTATION DES PROJETS



Etienne GUYOT
préfet de la région
Nouvelle-Aquitaine, préfet
de la Gironde,

En Gironde, **17 communes, représentant 14 projets, ont été retenues comme lauréates** du programme « Villages d'avenir » : Gauriac, Sauveterre-de-Guyenne, Saint-Yzan-de-Soudiac, Cavignac, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Emilion, Le Porge, Verdon-sur-mer, Captieux, Vérac, Sainte-Hélène, Saint-Ferme, Pujols-sur-Ciron, Saint-Symphorien, Guîtres et Saint-Quentin-de-Baron.

Annoncé par la Première Ministre en juin 2023 dans le cadre du plan France Ruralités, **ce dispositif vise à accompagner des communes rurales de moins de 3 500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement.** Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action coeur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration.

"Etienne GUYOT se réjouit du lancement de cette première vague de ce programme ambitieux en faveur de nos territoires ruraux de Gironde dans le cadre du plan France ruralités, un dispositif partenarial et à la carte pour soutenir les élus dans leurs projets de territoire et améliorer la vie de nos concitoyens dans nos villages."



Villages d'avenir



Un appui de proximité en ingénierie pour accompagner les collectivités rurales dans leurs projets

Annoncé par la Première Ministre le 15 juin 2023 dans le cadre du **plan France Ruralités**, Villages d'avenir vise à accompagner des **communes rurales de moins de 3 500 habitants** dans la réalisation de leurs projets de développement. Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), Villages d'avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires porté par les programmes Action cœur de ville, Petites Villes de demain, Territoires d'industrie, Avenir montagnes, l'ingénierie sur mesure et le dispositif des volontaires territoriaux en administration.

Villages d'avenir vise à faciliter le quotidien des élus développeurs de leur commune en accompagnant leurs projets et en les orientant vers les dispositifs et aides existantes de l'État comme des autres partenaires financeurs.

2 458

**communes labellisées
Villages d'avenir**

Suite à un appel à candidatures pour une première vague de communes labellisées, les préfets, en lien avec les collectivités locales, ont identifié les communes à accompagner.

Elles bénéficieront d'un appui dans le cadre du programme à partir de janvier 2024 pour une durée de 12 à 18 mois.

17 communes

lauréates en Gironde

889 habitants:

taille moyenne des communes accompagnées

2,2 millions d'habitants

vivant dans une commune lauréate Village d'Avenir



120 chefs de projet pour accompagner les collectivités

120 chefs de projet (dont 20 financés par le Cerema) seront recrutés à partir de janvier 2024, soit 1 à 2 par département, et placés au plus près des équipes d'accompagnement en préfecture, sous-préfecture et DDT, afin d'épauler les communes dans leurs projets.

Les communes lauréates de Villages d'avenir disposeront ainsi d'un interlocuteur identifié en appui pour faire avancer leurs projets auprès de l'ensemble des services de l'État.

Ces chefs de projet pourront vous aider dans la mobilisation de différents dispositifs et ressources permettant de faciliter le franchissement des différentes étapes de définition et de réalisation des projets :

- lancement d'un **diagnostic territorial** si nécessaire,
- mobilisation d'**appuis en ingénierie locale** ou via la mobilisation de prestations, afin de s'appuyer sur l'offre existante sur le territoire,
- **recherche de financements** publics et privés (identification des dispositifs mobilisables, au niveau de l'Europe, de l'État et des partenaires territoriaux, régions, départements, etc., accompagnement dans les échanges avec les partenaires privés, aide au montage de dossiers si besoin),
- vigilance et appui vis-à-vis de la **conformité du projet** aux règles administratives (environnement, urbanisme, sécurité...),
- prise de contact avec les **interlocuteurs adaptés** des services de l'État mais aussi des autres financeurs et organismes adaptés au projet,
- aide au **repérage de projets similaires** pour faciliter les retours d'expériences ou sources d'inspiration,
- information sur de **nouveaux dispositifs** pouvant intéresser la commune...



Villages d'avenir est un label qui valorisera les communes lauréates et en facilitera la reconnaissance comme commune dynamique et en transformation.

PROJETS DES COMMUNES LAURÉATES

Villages d'Avenir vise à accompagner **tout type de projet structurant répondant aux besoins quotidiens des habitants ou à amener une dynamique nouvelle dans la commune**: projet de service nouveau et de proximité, réhabilitation/valorisation de bâtiment structurant, réaménagement de centre bourg ou d'une place de village, projet culturel et touristique, nouvelle vision globale de la sécurité routière au sein du village, développement d'un commerce ou point multi-services, ...

PROCHAINE ÉTAPE

DIAGNOSTIC DES PROJETS POUR CONSTRUIRE L'ACCOMPAGNEMENT À MOBILISER

Suite à l'annonce des lauréats, les chefs de projet prendront l'attache des maires afin de définir avec eux une feuille de route locale (nombre de projets accompagnés, rétroplanning de travail) et identifier les étapes suivantes en termes d'accompagnement (finition du projet, mise en conformité avec les réglementations, accompagnement au tour de table financier, identification de la maîtrise d'ouvrage et procédure de sélection d'une maîtrise d'œuvre).

L'accompagnement mobilisé visera à inscrire le déploiement du projet dans le respect du développement durable.

En Gironde

Laëtitia COURTEIX

laëtita.courteix@gironde.gouv.fr

Tél : 05.54.69.21.93

Portable : 06.43.43.78.15



CARTE

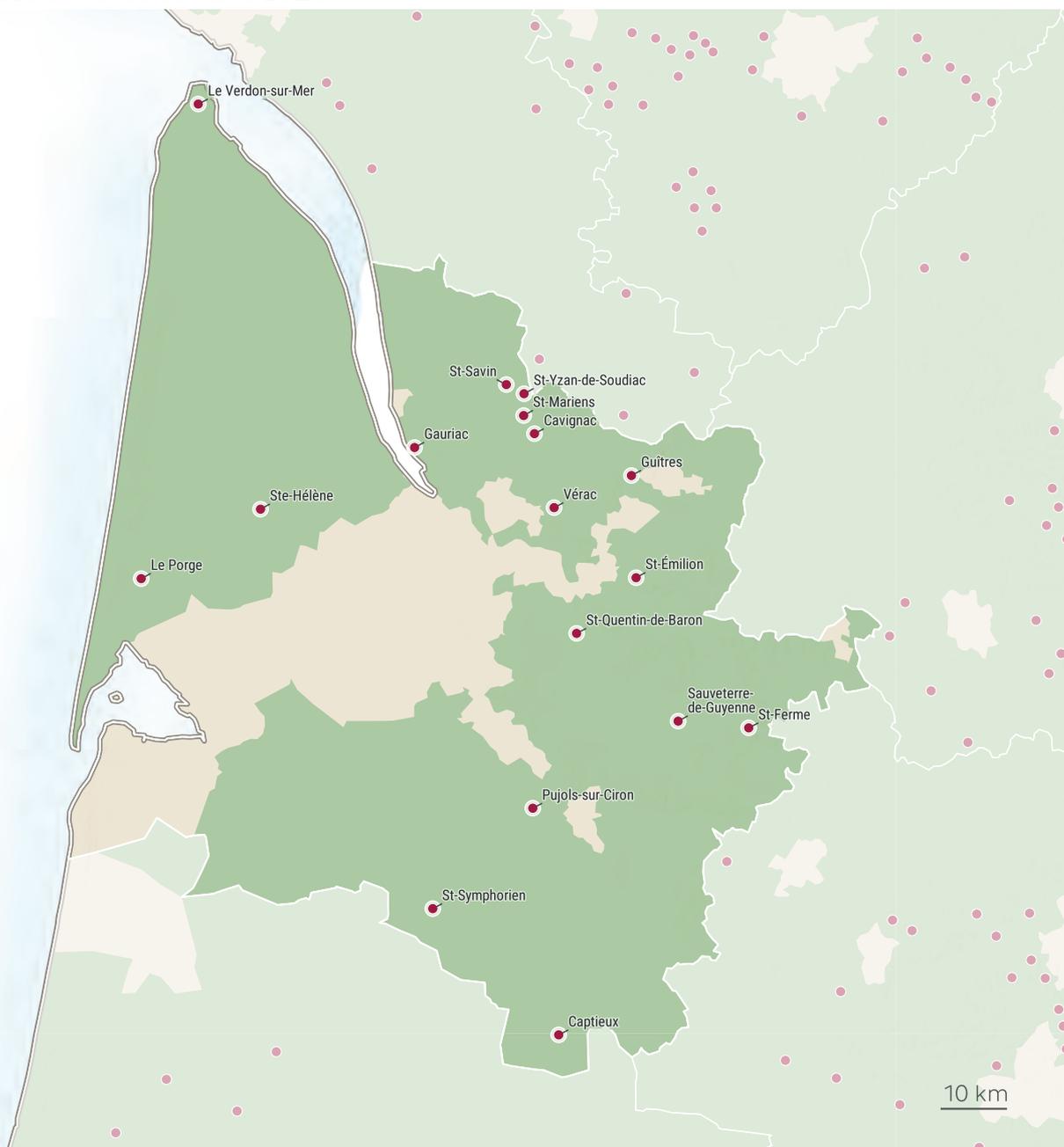
DE LA GIRONDE



Gironde (33)

17 communes labellisées Villages d'avenir

À date du 13 décembre 2023



Répartition des communes selon la grille de densité

■ rurale ■ urbaine

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 ; INSEE, 2023 ; Grille communale de densité à 7 niveaux (la classe "urbaine" contient les niveaux 1 à 4 et la classe "rurale" contient les niveaux 5 à 7) • Réalisation : **Cartographie PADT ANCT 12/2023**



PRÉSENTATION DES PROJETS

VILLAGE D'AVENIR EN GIRONDE



Libournais



Guîtres :

Connue pour son patrimoine naturel et bâti à l'image de son Abbatale de style Roman, classée Monument Historique depuis 1901 et une histoire riche, qui lui aurait notamment permis d'accueillir Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, la commune de Guîtres est fière de son passé et résolument tournée vers l'avenir. C'est donc avec une certaine ambition que la commune s'est engagée dans le programme village d'avenir dans un but de revitalisation globale autour de la requalification de certains de ses espaces publics et de son habitat.

Saint-Quentin-de-Baron :

Au cœur de l'entre-deux-mers, doté d'un riche patrimoine architectural (Eglise du XII^e siècle classée Monument Historique depuis 2004 et les vestiges du château de Bisqueytan), et en raison de sa proximité avec la métropole bordelaise, le village de Saint-Quentin-de-Baron, avec ses 2 500 habitants, connaît une forte évolution démographique depuis une dizaine d'années. Cet accroissement de la population nécessite aujourd'hui la création d'un centre bourg attractif et une structuration des services publics. Le programme village d'avenir permettra à la commune de répondre à ces enjeux.

Vérac :

Petite commune du Fronsadais avec 883 habitants, Vérac joue un rôle de centralité avec notamment le collège du canton. La réflexion globale lancée par les élus visant à redynamiser le village tout en garantissant la qualité du cadre de vie et la cohésion sociale, trouvera sa concrétisation dans le cadre du programme village d'avenir. Avec ce programme ambitieux, la commune aura l'opportunité de réhabiliter son école, de créer un tiers lieu et un point information jeunesse, une résidence d'artistes et un espace intergénérationnel. Enfin, les espaces publics du bourg seront réaménagés.

Saint-Emilion :

Inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité depuis 1999, la cité médiévale de Saint-Émilion accueille plus d'un million de touristes par an. Mais cet afflux important de touristes, tout au long de l'année et lors de grands événements comme le ban des vendanges génère un problème de stationnement anarchique. A contrario, la commune connaît depuis plusieurs années une évolution inquiétante de sa démographie et de la vie dans son centre historique.

Le programme villages d'avenir constitue une opportunité qui permettra l'élaboration d'un projet autour du stationnement, des cheminements doux et piétons et d'engager une réflexion autour du problème d'attractivité de la population sédentaire, à travers les thématiques de l'habitat, du logement et des mobilités.



Blayais



Gauriac :

Le projet Terres en transition a pour ambition de protéger la population contre la dérive aérienne des pesticides tout en proposant un modèle reproductible de diversification permettant de sortir de la monoculture de la vigne. Pour ce faire, « Terres en transition va expérimenter d'une part, la création de zones tampon entre l'espace viticole et l'enveloppe urbaine et, d'autre part, un modèle de culture de substitution, respectueux de l'environnement et économiquement supportable pour les viticulteurs.

La Grappe Cavignac, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac :

La candidature des communes de Cavignac, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac au programme "Village d'Avenir" au sein de cette grappe témoigne d'une ambition commune, à savoir de créer un maillage de déplacements doux autour des points d'arrêt du RER Métropolitain, gare de St Mariens/St Yzan et halte de Cavignac, permettant une desserte facilitée auprès des commerces et services de proximité adaptée aux évolutions du territoire



Médoc



Saint-Hélène :

Depuis 2020 l'accent est mis par la municipalité sur la dynamisation du cœur de bourg avec la création d'espaces publics, de commerces de proximité et de logements. Le programme Villages d'Avenir va permettre à la commune d'être accompagnée dans ses projets urbains avec la requalification des espaces publics (voirie, Plaine des Sports et des Loisirs, Halle, végétalisation, cheminements doux, logements), mais aussi de terrains privés en cœur de Bourg.

Le Verdon :

La commune du Verdon sur mer fait face, comme de nombreuses communes touristiques, à la problématique du logement pour ses habitants permanents, en particulier pour les jeunes qui sont obligés de s'installer à l'intérieur des terres où le prix de l'immobilier est moins élevé. La candidature au programme « Villages d'avenir » a été décodée afin de bénéficier d'un accompagnement technique et juridique pour acquérir, aménager et mettre en valeur des terrains et des immeubles inoccupés destinés par la suite aux jeunes et aux ménages modestes, dans le but de pérenniser le dynamisme local (soutien des commerçants) et de conserver l'école.

Le Porge :

Le programme Villages d'avenir doit permettre de faire évoluer le village, de façon innovante, avec une dimension environnementale forte, qui fait l'attrait et la force du Porge : aménagement du centre bourg avec désimperméabilisation, végétalisation, aménagements bois ; mise en place de mobilités douces (voies vertes, zone de rencontre, chemin des écoliers), développement des énergies renouvelables. L'objectif concomitant est de (re)créer une vraie vie de village, avec le réaménagement de la place pour la rendre plus attractive, le renforcement du pôle administratif et la création d'une halle commerçante.



Sud Gironde



Captieux :

Pôle de centralité à l'extrême Sud de la Gironde, la commune de Captieux (1.300 habitants) a toujours démontré sa volonté de développement. L'expérimentation est sa ligne de conduite, et plusieurs réalisations font du village un laboratoire d'innovation. Le dispositif « Villages d'avenir » donne l'opportunité d'aller plus loin avec deux projets audacieux : un accueil ouvert pour personnes handicapées vieillissantes, et un centre de formation incluant un restaurant d'application. Ce dernier projet, qui permettra de redonner vie à un bâtiment stratégique en cœur de bourg au travers d'un lieu hybride, nécessite une animation active qu'apportera le chef de projet.

Saint-Ferme :

Saint-Ferme est un village médiéval qui n'apparaît pas en tant que tel partagé par une départementale. Il trône en son centre une abbaye imposante et remarquable. Aucun aménagement touristique n'a été fait et il n'y a pas un accueil convenable (visites libres et visites guidées une après-midi par semaine). La mairie se situe à l'étage de l'abbaye sans ascenseur. Plus de commerce excepté un salon de coiffure. Le village de Saint-Ferme est reculé des axes principaux mais idéalement situé dans un triangle entre Sauveterre-de-Guyenne, Castelmoron d'Albret, Monségur et Duras, sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. Les pèlerins y ont un refuge à leur disposition. Une ancienne propriété viticole était à vendre morcelée contre l'abbaye. Elle comprend un chai de 300 m², une maison de 165 m² et un parc planté d'arbres remarquables le tout sur 3000 m². La commune a pensé utiliser cet espace compris dans le chemin de ronde pour y aménager un complexe qui pourrait comprendre la mairie, l'antenne postale, un office de tourisme qui pourrait avoir un point de vente de produits régionaux, de livres spécifiques, un espace d'accueil genre bar avec terrasse. A cela peut s'ajouter des logements et des commerces tout cela autour d'une belle place ombragée qui permettra aux habitants de se retrouver. L'abbaye pourrait alors, libérée de la mairie, devenir un lieu culturel dans le cadre d'un Pays d'Art et d'Histoire en cours de création autour de la Ville d'Art et d'Histoire La Réole à 15 kms de là. Un circuit peut être aménagé pour faire découvrir le village médiéval. L'Etablissement public foncier a été contacté et le projet en est au point de l'achat du foncier par l'EPF le temps que le projet soit exactement défini et lancé. Ce projet apportera de la vie au village, un rayonnement touristique et économique autant pour Saint-Ferme que pour les communes précédemment citées.

Saint-Symphorien :

La commune de Saint-Symphorien porte un projet ambitieux pour sa médiathèque municipale d'une part en offrant de nouveaux services à la population et d'autre part en améliorant la qualité de l'accueil par une extension des espaces. C'est ainsi qu'en partenariat avec l'Education nationale, nous souhaitons permettre aux collégiens notamment de venir réaliser à la médiathèque, des créations définies au collège sous la direction de leurs professeurs, grâce à l'utilisation d'imprimantes 3 D, de découpe laser...etc et ce sous le couvert de la conseillère numérique en poste au sein de cette structure. Ce fab lab en zone rurale permettra une équité des chances de nos jeunes dans leur formation. Grâce à une salle audiovisuelle dotée de matériel performant, nous pourrions rapprocher la Culture du citoyen en retransmettant par exemple les concerts de l'Orchestre National de Bordeaux Aquitaine.

Pujols-sur-Ciron :

Pujols-sur-Ciron village de 900 habitants n'a plus de commerce depuis plus de 3 ans. Pour remédier la municipalité souhaite acquérir un bâtiment d'une emprise au sol de 660 m² jouxtant la mairie et l'école, et développer un projet de revitalisation de centre bourg sans artificialisation de sol. Cette réhabilitation permettra, de réimplanter une activité commerciale type café multi-services, de créer 5 logements à vocation locative contribuant à soutenir les effectifs de l'école et préserver l'aspect patrimonial d'un bâti situé dans un périmètre soumis à l'avis de l'ABF.

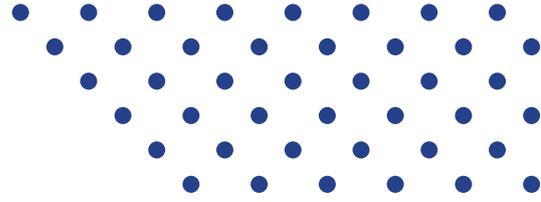
Sauveterre-de-Guyenne :

~ La Commune de Sauveterre-de-Guyenne joue un rôle de centralité prépondérante au cœur de l'Entre-Deux-Mers, regroupant de nombreux commerces, services publics et équipements. En raison de cette position centrale, la Commune a besoin d'un accompagnement pour bâtir une stratégie urbaine globale en accord avec les aspirations de la population et des visiteurs.

Le dispositif ~ village d'avenir , sera déterminant pour établir une feuille de route permettant d'identifier des projets prioritaires à un horizon de 5 ans / 10 ans.

Cette feuille de route couvrira l'ensemble des projets en cours et à venir, en se fondant sur une analyse approfondie du territoire. Son objectif est de relever de nombreux défis tels que le développement durable et la préservation du patrimoine historique exceptionnel de la Bastide. Parallèlement, elle permettra d'intensifier les actions visant à faire de la Commune de Sauveterre-de-Guyenne un lieu accueillant, inclusif, et propice à la promotion de la culture sous toutes ses formes en milieu rural .





Villages d'avenir

Contact presse : pref-communication@gironde.gouv.fr

